

Le balisage sonore



Le balisage sonore est un réseau de balises donnant des informations vocales que l'on peut placer tant dans des bâtiments recevant du public (administrations, gares, écoles, centres commerciaux, restaurants...) que dans l'espace public (rues, places, traversées piétonnes, plages...). Cette nouvelle aide technique facilite la mobilité des personnes déficientes visuelles.

Ce réseau de balises est activable à l'aide d'une télécommande ou d'un GSM. Les balises agissent comme des points d'information qui se relaient afin d'amener la personne déficiente visuelle à bon port.



Thomas Deremince
Chantal Moëns

Matériel

> La balise

Semblable à un petit haut-parleur, la balise émet, en réaction à une impulsion émise dans un rayon de quelques mètres, le message vocal préenregistré.

Ce dernier est entendu par tous. Il doit être le plus succinct et le plus précis possible afin de ne pas nuire inutilement à l'environnement sonore des autres passants. Il est parfaitement configurable et modifiable à souhait par le gestionnaire.

> Une télécommande ou un GSM

Les balises sont activables à l'aide d'une télécommande ou d'un GSM doté de la technologie de transmission d'information sans fil « Bluetooth » sur lequel un logiciel gratuit doit être téléchargé. La fréquence du signal émis est normalisée afin de permettre l'utilisation du système dans d'autres pays.

Plusieurs modèles de télécommandes existent sur le marché. Les plus simples d'usage sont dotées d'un bouton poussoir permettant de déclencher le message vocal de la balise. Ce message est dit « message primaire ». Leur prix oscille aux environs de 50 €.

Un autre modèle de télécommande est doté d'un mini haut-parleur et d'un second bouton. Celui-ci permet, lorsqu'il est actionné à proximité d'une balise, de recevoir une information dite « secondaire » et entendue dans le mini haut-parleur. Ce type de modèle de télécommande est cependant plus onéreux (+/- 150 €).

Les GSM dotés du Bluetooth permettent la même utilisation des balises. Dans un avenir proche, ils permettront également de recevoir des informations plus complexes telles que les horaires des trains et numéros de voies en gare, les heures d'ouverture d'une administration, etc. Celles-ci seront donc rendues accessibles aux personnes déficientes visuelles via la synthèse vocale installée sur leur GSM.

Deux modes de fonctionnement sont possibles: le mode **manuel** ou le mode **automatique**.

En mode manuel, l'utilisateur appuie sur la télécommande dès qu'il identifie sa proximité avec une balise (via l'information podotactile ou la connaissance des lieux). En mode automatique, la télécommande émet une impulsion toutes les 10 secondes et les balises émettent leur message dès que l'utilisateur se trouve dans un rayon de quelques mètres.



Fonctionnement

Les balises sont implantées de façon cohérente suivant un schéma de déplacement pensé à l'attention des personnes déficientes visuelles. Par exemple, dans une gare, si plusieurs escaliers mènent à une même voie, c'est le plus proche et le mieux aménagé d'entre eux qui sera signalé par la balise.

- > La personne déficiente visuelle localise l'entrée du bâtiment recevant du public via le guidage naturel ou podotactile et/ou la balise sonore ;
- > L'utilisateur suit le guidage podotactile à l'intérieur du bâtiment ;
- > Une fois à proximité d'une balise, il peut activer celle-ci pour avoir connaissance de sa localisation ;
- > La balise émet l'information primaire de localisation. La personne déficiente visuelle poursuit son cheminement en fonction de l'information fournie et active éventuellement à nouveau la télécommande si elle souhaite recevoir une information complémentaire.

Exemples d'application

En Belgique : Gare de Namur (en phase test)

Renseignements :

AcceTics - M. Michel GRAWEZ –

Tél. : 081/72 44 36 –

Email : michel.grawez@fundp.ac.be

En France : Gare de l'Est et Institut de la vision à Paris

Conclusion

Comme évoqué dans notre dossier signalétique (voir p. 7 à 14), l'accessibilité d'un bâtiment se pense d'abord à travers son architecture. Toutefois, dans des espaces complexes, en plus du guidage podotactile, le recours au balisage sonore peut être un outil important pour le repérage des lieux.



Zoom sur une balise.



La télécommande permet d'activer la balise.

Dans les grandes villes françaises, les feux sonores des traversées piétonnes sont équipés de ce type de balises. Cela permet, en plus d'émettre le signal sonore nécessaire à la traversée de la personne déficiente visuelle, de l'informer du nom de la rue.